**L'approche actionnelle et enseignement-apprentissage des langues**

**Objectif spécifique :** A l’issu de ce cours, l’étudiant doit être capable de distinguer l’approche actionnelle des autres approches d’enseignement-apprentissage

 L'enseignement-apprentissage des langues étrangères étant devenu un des piliers des systèmes éducatifs s’est caractérisé par des tentatives de renouvellement méthodologiques qui soient adéquates aux mutations socio-économiques. L'approche actionnelle s'est imposée ces dernières années comme un paradigme majeur qui a bouleversé la didactique des langues en considérant l'apprenant au centre d'une démarche fondée sur l'accomplissement de tâches concrètes. Elle est une réponse aux différentes critiques portées aux méthodologies et approches précédentes. Son ultime objectif est de faire de l’école un lieu de formation à la vie réelle et faire de l’apprenant un acteur social.

1. **Genèse et apparition**

 L'approche actionnelle n’est pas le fruit du hasard et elle ne s'est pas faite *ex nihilo*. Elle est le fruit d'une maturation progressive des est le résultat de recherches de plus en plus approfondies en didactique générale et en didactique des langues en particulier. Ces recherches micro-disciplinaires ont permis de supplanter les approches communicatives des années 1970 et 1980 ayant été critiquées pour l’intérêt excessif porté aux compétences linguistiques au détriment de la compétence pragmatique.

 Bien qu’il ait des travaux et des tentatives de lier l’enseignement-apprentissage à la réalité sociale, l’apparition formelle de l’approche par les compétences ne s’est faite qu’avec la publication du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR) par le Conseil de l'Europe en 2001. Cet ouvrage-document prenant la forme d’un rapport de travaux, est considéré comme étant la pierre angulaire de l'approche actionnelle. Cet ouvrage considère « *les usagers et apprenants d’une langue principalement comme des acteurs sociaux qui accomplissent des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, au sein d’un domaine d’action particulier*. » (CECR, 2001, p. 15). Ce qui fait de l’apprenant un acteur.

1. **Fondements théoriques**

L'approche actionnelle se croise avec d’autres disciplines ce qui est un témoignage de ses assises solides. Parmi eux, nous citons :

* **La sociolinguistique et la pragmatique :** en accordant au contexte social l’intérêt qu’il se doit, et en mettant de la lumière sur la communication et ses intentions, ces deux domaines deviennent des domaines de référence pour la didactique. L'approche actionnelle a pris en considération les résultats de recherche en ces domaines et les a intégrés. En enseignement-apprentissage des langues, la langue n'est plus enseignée comme un simple code, mais, plutôt comme un outil d'action et d'interaction sociale du moment que l'acte de parole est étroitement lié à un acte social.
* **La psychologie cognitive** : Les théories de l'apprentissage, particulièrement celles de Vygotsky (constructivisme), ont influencé la didactique. Ces théories perçoivent l'apprentissage comme un processus actif de construction du sens par l'apprenant, souvent en interaction avec les autres. Cette vision c’est transformé en un principe de l'approche actionnelle qui se concrétise à travers des tâches exigeant la mobilisation de connaissances et de compétences.
* **La théorie des actes de langage** : Développée par Austin et Searle et d’autres chercheurs, cette théorie a démontré que les énoncés linguistiques ne servent pas seulement à décrire le monde, mais également à agir (promettre, ordonner, s'excuser, etc.). cette théorie a alimenté l'approche actionnelle qui vise à ce que l'apprenant puisse accomplir ces actes de langage dans des situations authentiques.
* **La pédagogie du projet** : Cette pédagogie, qui préexiste à l'approche actionnelle, consiste en la réalisation (collective ou individuelle) d'un projet concret. Elle a grandement inspiré la conception des tâches actionnelles, où l'apprentissage se fait par la réalisation d'un objectif final partagé.
1. **Pionniers et influences**

 Si le CECR a joué un rôle de catalyseur majeur, de nombreux pédagogues et chercheurs ont contribué, parfois bien avant sa publication, à jeter les bases de ce qui allait devenir l'approche actionnelle. Il est difficile de nommer des "pionniers" uniques, tant le concept est le fruit d'une évolution collective. Cependant, on peut citer l'influence de :

* **Les chercheurs du Conseil de l'Europe** : Par les travaux des chercheurs qui y adhèrent et les publications diverses, il pourrait être considéré comme un moteur essentiel dans la conceptualisation et la diffusion des principes qui sous-tendent l'approche actionnelle.
* **Christian Puren** : cette figure éminente de la didactique des langues, qui s’est penchée sur les méthodologies et les approches didactiques, s’est également intéressée à la perspective actionnelle, et sur ses implications pédagogiques. Ses travaux ont largement permis d’analyser la différence et la continuité entre l'approche communicative et l'approche actionnelle.
* **Enrica Piccardo**: Didacticienne, Enrica Piccardo a longuement étudié l'évolution de la didactique des langues et la perspective actionnelle, notamment en explorant les liens entre l'approche communicative et l'approche actionnelle.
* **Claire Bourguignon**: une didacticienne qui a proposé le concept d'approche *communicactionnelle*, par lequel elle concilie les apports de l'approche communicative avec les exigences de la perspective actionnelle, en insistant sur l'action comme finalité de la communication.
1. **Principes fondamentaux de l’approche actionnelle**

L'approche actionnelle repose sur plusieurs principes dont ceux suivants :

* **L'apprenant acteur social** : C'est le principe cardinal. L'apprenant n'est plus un simple récepteur de connaissances, mais un individu qui agit et interagit dans la langue cible pour réaliser des objectifs. "La finalité de l'apprentissage d'une langue est la capacité de l'apprenant à interagir et à agir sur le monde par le biais de la langue," explique Christian Puren (2006) dans ses analyses sur l'évolution des méthodologies.
* **La tâche**: Le cœur de l'approche actionnelle est la tâche. Une tâche est définie comme "toute activité langagière finalisée qui permet aux apprenants d'utiliser la langue cible de manière authentique pour atteindre un objectif non-langagier" (Ellis, 2003, p. 16). Il ne s'agit pas d'un simple exercice, mais d'une activité complexe qui a un sens pour l'apprenant et qui aboutit à un produit ou un résultat concret (organiser un voyage, créer un blog, préparer un exposé, etc.).
* **Documents et situations authentiques**: Pour préparer l'apprenant à la vie réelle, il est crucial de lui proposer des situations et des documents authentiques ou semi-authentiques. Cela favorise l'immersion et la pertinence de l'apprentissage.
* **Mobilisation des savoirs et des compétences** : L'approche actionnelle ne se limite pas aux compétences linguistiques. Elle sollicite également des compétences générales (savoir-faire, savoir-être, savoir apprendre) et des compétences pragmatiques, interculturelles et stratégiques.
* **Evaluation des tâches** : L'évaluation est intégrée au processus d'apprentissage et porte sur la capacité de l'apprenant à réaliser les tâches, en plus des compétences linguistiques.
* **L’interculturalité** : Comprendre et interagir avec d'autres cultures est une composante essentielle de l'approche actionnelle, la langue étant indissociable de la culture.
1. **Limites et défis**

Malgré ses nombreux atouts, l'approche actionnelle n'est pas exempte de limites et soulève certains défis pour sa mise en œuvre :

* **conception de tâches pertinentes** : La création de tâches actionnelles exige une ingéniosité pédagogique et une connaissance approfondie des besoins des apprenants. Une tâche mal conçue peut devenir un simple exercice déguisé.
* **Hétérogénéité de la classe**: Mettre en œuvre des tâches de groupe ou individuelles demande une gestion de classe flexible et une différenciation pédagogique pour répondre aux besoins de tous les apprenants.
* **Rôle de l'enseignant** : L'enseignant doit passer d'un rôle de transmetteur de savoirs à celui de facilitateur, de guide et d'accompagnateur. Cela requiert une formation spécifique et une adaptation de ses pratiques. Comme le souligne Rémi Porquier, "L'enseignant doit accepter de perdre une partie de son contrôle sur l'activité des apprenants pour les laisser prendre des initiatives et explorer la langue de manière autonome" (Porquier, 2004, p. 78).
* **Evaluation des compétences** : Évaluer précisément les différentes compétences mobilisées dans une tâche peut être complexe et demande des grilles d'évaluation adaptées.

**Conclusion**

En conclusion, l'approche actionnelle représente une évolution significative dans l'enseignement des langues. En plaçant l'apprenant au cœur d'une démarche pragmatique et orientée vers l'action, elle prépare efficacement à l'utilisation de la langue dans des situations réelles. Si sa mise en œuvre demande une adaptation des pratiques pédagogiques et une réflexion constante, elle offre une voie prometteuse pour un apprentissage des langues plus motivant, plus pertinent et plus efficace.

**Bibliographie**

1. Conseil de l'Europe (2001). *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer (CECR)*. Strasbourg : Conseil de l'Europe / Didier.
2. Conseil de l'Europe (2020). *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer - Volume Complémentaire avec de nouveaux descripteurs*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
3. Puren, Christian (2002). *La perspective actionnelle et l'approche par les tâches : un changement de paradigme pour la didactique des langues-cultures ?*. Conférence prononcée à l'Université de León (Espagne), 8 mai 2002. (Souvent disponible en ligne sur le site de Christian Puren ou via des archives universitaires).
4. Puren, Christian (2006). *La didactique des langues-cultures face aux défis de l'approche par les compétences*. *Revue Synergies Europe*, n°1, pp. 32-44.
5. Cuq, Jean-Pierre & Gruca, Isabelle (2017). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : Presses Universitaires de Grenoble (PUG).
6. Bourguignon, Claire (2010). *L'approche communicactionnelle : une nouvelle méthodologie pour l'enseignement du FLE*. Paris : Hachette FLE.
7. Cicurel, Francine (2011). *Les interactions en classe de langue : de la communication à l'action*. Paris : Didier.
8. De Carlo, Maddalena (2015). *L'interculturel*. Paris : CLE International.
9. Tagliante, Christine (2009). *L'évaluation et le Cadre européen commun*. Paris : CLE International.
10. Narcy-Combes, Jean-Paul (2010). *Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : un outil pour l'action*. Paris : Ophrys.
11. Conseil de l'Europe / ELP (Portfolio Européen des Langues)

**Evaluation**

**Dans un tableau, comparez l’approche actionnelle à l’approche communicative à celle par les compétences en démontrant les points forts et les points faibles de chacune d’elles.**